Vos candidat·es CAPN B

CGT Finances Publiques



CECILE BARRAU



THIBAUT BAVIERE



PAUL-FRANCOIS CABEL



CHRISTEL CAUDRON



MARIE CHARON



LOUIS CHRETIEN



ERIKA CORROYETTE



CHRISTINE DUBOUSQUET



ERIKA GOURDE



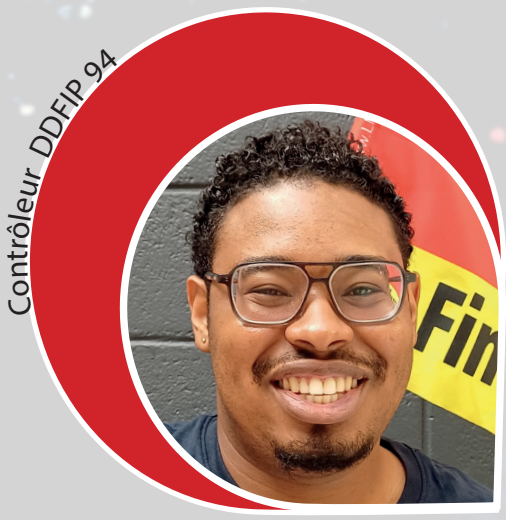
ADRIEN GRANDCAMP



SOUAD HOUSNI



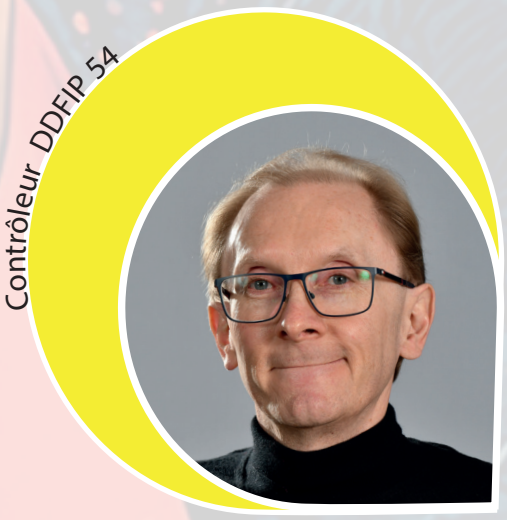
AMANDINE KOSLOWSKI



JORDAN RAPHAEL



GREGOIRE SARTORI



FRANCK STOCKER



NATHALIE VERGEZ BERTHIER



Commission Administrative Paritaire Nationale CAPN B

FINANCES PUBLIQUES

du 3 au 10 dec. 2026 — Je vote CGT — aux élections professionnelles de la fonction publique

Les Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN) sont des instances de défense et de représentation des agents. Lorsque vous contestez un acte de gestion de l'administration (évaluation, refus de congés formation, refus de télétravail…) et demandez sa révision, il est examiné en CAPN. Les commissions de discipline et les CAP de non titularisation, elles, sont convoquées automatiquement pour examiner les dossiers. Dans ces instances, les représentantes et les représentants de la CGT Finances Publiques défendent vos situations individuelles en les resituant dans un cadre collectif. À chaque fois que vous leur confiez votre dossier, elles et ils portent aussi les revendications de la CGT Finances Publiques pour améliorer vos droits et garanties et vos conditions de travail.

Lors du dernier mandat, les élu·e·s de la CGT Finances Publiques ont eu à cœur de défendre chacun des dossiers que vous leur avez confiés et de vous rendre compte au travers de leurs publications et notamment des comptes rendus des CAPN auxquels ils ont participé. Ils témoignent ici de leur vécu et de leur volonté de vous défendre sur un nouveau mandat.



Christine DUBOUSQUET (94)

Je suis experte pour la Commission Administrative Paritaire Nationale de catégorie B pour la CGT.

Avant d'être experte, j'ai été une adhérente qui a eu besoin d'aide. Localement, les camarades m'ont accompagnée.

Nous sommes évalués chaque année ; une année j'ai souhaité contester mon compte-rendu d'entretien professionnel. Encore une fois j'ai été accompagnée, et cette fois par les membres de la CAP nationale.

J'ai été écoutée, comprise, aiguillée dans la rédaction. J'ai été défendue à chaque fois que je subissais une injustice.

Mon appétence pour le respect des droits et devoirs des fonctionnaires a fait de moi une militante depuis quasiment 10 ans dans le Val de Marne.

La découverte progressive des missions de la CAP nationale m'a permis d'entrevoir qu'il n'était pas seulement possible d'accompagner les agents de mon département, mais que je pouvais accompagner toutes les personnes qui comme moi partagent les valeurs de la CGT. Pour toutes ces raisons et bien plus encore je suis candidate pour la CGT Finances Publiques.



Louis CHRÉTIEN (44)

Depuis trois ans, je siège en tant qu'expert en commission administrative paritaire nationale de catégorie B pour la CGT. Grâce au travail entrepris avec mes camarades élu·e·s, nous avons pu intervenir sur les dossiers individuels de collègues, ce qui est essentiel pour le déroulement de leur carrière en veillant au respect de leurs droits. Même si le dernier mot revient toujours à l'administration, notre action a permis de porter les voix des agents et d'apporter notre connaissance des métiers de la DGFiP. Mais rien ne serait possible sans rapport de force instauré par la mobilisation des collègues.

En trois ans j'ai pu constater la démotivation des agents, les rapports conflictuels dans les services, la perte de sens au travail. Dans toutes les directions, dans tous les métiers, les réorganisations à marche forcée de la DGFiP génèrent de la souffrance. C'est pour permettre que les collègues soient entendus et leurs droits respectés que je suis candidat pour la CGT.

POUR DÉFENDRE ET AMÉLIORER MES DROITS ET GARANTIES

JE VOTE CGT

Pour retrouver vos candidats et candidates, cliquez ici